

**Grand Cognac propose un stage pour
évaluer l'état de conservation des mares**

Descriptif

La communauté d'agglomération de Grand Cognac est une jeune communauté d'agglomération située à l'ouest de la Charente, née le 1er janvier 2017 de la fusion de 4 communautés de communes. Grand Cognac compte 54 communes, son territoire couvre une superficie de 755 km² pour environ 70 000 habitants.

Le territoire de Grand Cognac se distingue par une grande diversité de milieux : cours d'eau et forêts alluviales, prairies humides et marais, pelouses calcicoles, boisements et vastes plaines viticoles. Ces milieux structurent le paysage et accueillent une faune et une flore d'intérêt patrimonial.

Afin de préserver certains de ces milieux fragiles, Grand Cognac préside et anime depuis 2022 deux sites Natura 2000 – « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac, et ses principaux affluents » et « Les Chaumes Boissières et Côteaux de Châteauneuf-sur-Charente ».

En 2024, Grand Cognac renforce son engagement dans la préservation de la biodiversité et adopte une Stratégie Locale pour la Biodiversité (2025-2027). Cette feuille de route dresse un état des lieux du patrimoine naturel, identifie les pressions et menaces, fixe les grands enjeux et objectifs opérationnels. A travers la sous-action « Centraliser et partager les données », Grand Cognac souhaite renforcer la connaissance et le suivi d'un habitat clé de la trame bleue : les mares.

Sur le territoire de Grand Cognac, 173 mares ont été recensées, dont 32 aujourd'hui disparues. Afin de mieux comprendre la fonctionnalité du réseau de mares existant, il devient essentiel d'en évaluer l'état de conservation.

Le stage proposé porte sur l'évaluation de l'état de conservation des mares du territoire.

Missions

Sous la responsabilité de la chargée de mission biodiversité, le stagiaire réalisera :

- Préparation du terrain : localisation des mares (cartographie sous SIG) et prise de contact avec les propriétaires publics ou privés
- L'évaluation de l'état de conservation des mares du territoire, en s'inspirant du protocole IECMA (Indicateur d'Etat de Conservation des Mares pour les Amphibiens, G. Maillet, T. Le Cabec et C. Bonnet-Rageade / CEN Isère, 2017).
- Saisie, analyse des données, mise à jour cartographique

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr



Profil demandé

- Niveau requis : bac +2 à +5
- Bonnes connaissances générales en écologie
- Connaissances de la faune (amphibiens, odonates) et de la flore des mares
- Aptitude pour le travail de terrain
- Capacité d'organisation et autonomie
- Maîtrise du SIG (QGIS)
- Permis B indispensable

Modalités du stage

Période : mai-juin (en fonction des dates de stage)

Durée : 6 à 8 semaines

Localisation : Hôtel d'Agglomération de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas, 16100 Cognac

Le permis B est indispensable pour la mission, afin de se déplacer sur le territoire. La communauté d'agglomération de Grand Cognac met à disposition un véhicule de service.

Merci d'adresser une lettre de motivation et un CV à : <https://grandcognac.nos-recrutements.fr/>

Pour plus d'informations, contacter Cindy MONNET – chargée de mission biodiversité : cindy.monnet@grand-cognac.fr / 06.13.75.67.49

Toutes nos offres sont ouvertes, à compétences égales, aux personnes en situations de handicap.